



LEGENDE:

- Délimitation au PAP
- Liaison platée / cystable
- Lot projeté
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Espace vert privé
- Espace vert privé sur annexe souterraine / rez-de-jardin
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour étage en retrait
- Servitude de passage publique et infrastructures
- Zone hauteur spécifique
- NIV RDC Le niveau RDC est donné à titre indicatif
- H.C.max. Hauteur corniche maximum
- N.C.max. Niveau corniche maximum
- POS Plan d'occupation du sol

Référence: 17.764 / 26

Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 05.06.2017

Le Ministre de l'Intérieur

Dan Kersch

Plan: PAP QE KIR-Parc
Partie graphique

Echelle: 1/1.000

Date: Mai 2016

FONDS KIRSCHBERG

4, rue Enza
L-1458 Luxembourg
www.fondskirschberg.lu

Tél: (+352) 26 43 43 10
Fax: (+352) 26 43 43 40
info@fondskirschberg.lu